

LE POINT DE VUE DE ALAIN VILLEMEUR

Deux illusions pour un grand emprunt

La France consacre un effort public exceptionnel de 35 milliards d'euros sur le triangle d'or du nouveau dynamisme économique, l'enseignement supérieur, l'innovation et les nouvelles technologies. On ne peut que s'en féliciter, tant le déficit en la matière est criant. Mais il convient de prendre garde à deux redoutables illusions accompagnant cette décision.

La première réside dans l'idée que cet effort exceptionnel induirait tout à la fois le sursaut de croissance manquant structurellement à la France et le nouveau modèle de développement qui s'impose pour surmonter les enjeux, notamment écologiques. En effet, depuis les années 1990, la France a pris un retard inouï dans le domaine des investissements d'avenir, c'est-à-dire des investissements dans le savoir (enseignement supérieur, recherche, logiciels) et des nouvelles technologies comme les technologies de l'information et de la communication (TIC). Aux Etats-Unis et en Suède, l'effort consacré aux investissements dans le savoir est supérieur d'environ 2 % du PIB à celui de la France, d'environ 1 % dans les TIC.

La France accumule ainsi un déficit annuel de 60 milliards d'euros, par rapport aux meilleures économies innovantes, qu'elles soient réputées libérales ou social-démocrates. Les investissements de 35 milliards, auxquels devrait se joindre un montant équivalent d'investissements du secteur privé, ne feront que combler notre déficit annuel ! C'est l'équivalent d'un « grand emprunt » par an qu'il conviendrait de mobiliser.

D'ores et déjà, il faut réfléchir à une stratégie d'investissements pour la décennie 2010-2020. La programmation de nouveaux investissements d'avenir dans la prochaine décennie butera sur l'exceptionnelle dégradation des finances publiques. Le véritable défi français nécessitera non seulement de redresser les comptes publics, mais aussi de dégager des moyens pour des investissements d'avenir.

Une deuxième et dangereuse illusion s'enracine dans la croyance qu'il suffirait d'investir pour réussir. Ces dernières années, les économistes de l'innovation ont mis en exergue l'importance des « institutions » dans le système d'innovation formé par les universités, les centres de recherche, les entreprises et les acteurs du financement. Plus ces institutions (ou rè-

gles de fonctionnement) favorisent les collaborations croisées, plus l'innovation surgit avec force.

La France, handicapée par des institutions d'un autre âge, doit renforcer les collaborations de recherche entre les universités (et grandes écoles) et les PME, fers de lance de l'innovation radicale, à l'image des Etats-Unis où une loi (Bayh-Dole Act de 1980) incite fortement aux partenariats entre le public et le privé. C'est aussi le moyen de développer un esprit entrepreneurial dont tout montre qu'il peut donner naissance aux futurs leaders mondiaux, avec, à la clé, de nombreux emplois.

De même, les rencontres entre un chercheur et un capital-risqueur doivent se multiplier pour créer des start-up innovantes, toujours à l'image des Etats-Unis et de la Suède, qui y consacrent 4 fois plus d'efforts, rapportés au PIB. Les capitaux publics doivent s'investir dans l'amorçage technologique, cette phase ris-

La déception sera au rendez-vous si on ne réforme pas les institutions de notre système d'innovation.

quée de démonstration de la validité du nouveau concept technologique. Car l'expérience enseigne que de nombreuses innovations, pensons par exemple aux nouvelles molécules des biotechnologies, résultent souvent d'investissements publics choisis en partenariat avec les acteurs privés. A juste titre, dans le cadre du grand emprunt, il est prévu 400 millions d'euros pour l'amorçage technologique ; la sélection des projets sera un facteur clé.

La déception sera au rendez-vous des prochaines années si les investissements d'avenir liés au grand emprunt ne sont pas conjugués avec une réforme vigoureuse des institutions de notre système d'innovation. Dans ces domaines d'avenir, c'est aussi le préalable à la poursuite de l'effort qui ne manquera pas de s'imposer au cours de la prochaine décennie.

Alain Villemeur est économiste et professeur associé à l'université Paris-Dauphine.